

## CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL – JUILLET 2024 Ouvert aux enfants de 3 à 11 ans inclus

# FICHE INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Clôture des inscriptions : le vendredi 14 juin dernier délai

Nom du chef de famille : Nom et prénom de l'enfant :			
Date de naissance de l'enfant :	Age de l	'enfant : ans	
L'enfant restera-t-il à la garderie le matin L'enfant restera-t-il à la garderie le soir	OUI □ OUI □ outre	NON □ (1) NON □ NON □	
L'enfant sera conduit par la famille au cen L'enfant viendra seul(e) au centre : - en vélo - à pied	OUI - OUI - OUI -	NON   NON   NON	
Adresse des parents :	Tél. tra	avail	
		la compagnie urance).	
Tél :	Employeur : Adresse : Tél :		
N° ALLOCATIONS FAMILIALES		(a remplir obligatoire	ment)
Quel est votre régime de Sécurité Sociale - Général □	e ? - Particuliers  □	- M.S.A. □	
Bénéficiez-vous d'une aide aux vacances - de la Caisse d'Allocations Familiales - du Comité d'Entreprise - autre (à préciser)	OUI  OUI  OUI  OUI  OUI  OUI  OUI  OUI	NON   NON   NON   NON	

(1) Cocher la case correspondante.

# SEMAINES DE PRESENCE DE L'ENFANT (1)

Du lundi 08 au vendredi 12 juillet □						
Du lundi 15 au vendredi 1	9 juillet 🗆	du lundi 22 au vendredi 26 juillet 🗆				
DECHARGE ET AUTORISATION						
le soussigné(e)						
1°) – AUTORISE mon enfant à participer aux activités du Centre de Loisirs de la Commune de CEPOY, et à être ransporté par car ou par minibus.						
- activités sportives	OUI 🗆	NON □				
- activités promenades, sorties, visites	OUI 🗆	NON □				
- activités piscine	OUI 🗆	NON □				
- sorties en vélo	OUI 🗆	NON □				
- autorisation d'aller camper	OUI 🗆	NON □				
Votre enfant possède-t-il le 50 m nage?	OUI 🗆	NON 🗆				
(si oui fournir le certificat).						
Mentionner les activités <u>déconseillées</u> à v	otre enfant ·					
werttionner les activités <u>déconsemées</u> à v						
2°) – AUTORISE le responsable à faire donner tous les soins médicaux nécessaires à l'état de mon enfant, et l'hôpital à pratiquer toutes interventions chirurgicales en cas d'urgence.						
Renseignements particuliers que la fam						
Nom des personnes à prévenir en cas d'ac						
Ou						
N° téléphone : Travail Portable 1 :						
En cas d'accident grave, l'enfant sera conduit à l'hôpital par les pompiers.						
Merci de préciser avec qui le ou les enfant(s) rentre(nt) le soir, sachant qu'une enfant de primaire ne pourra pas récupérer, seul, un enfant de maternelle (sauf autorisation des parents). Le centre se couvre en cas d'accident. Si le ou les enfant(s) ne parte(nt) pas, le soir, avec la personne désignée dans la fiche d'inscription, celle-ci devra fournir sa carte d'identité ainsi qu'un mot des parents l'autorisant à le(s) récupérer.						
Α	Le					

- (1) Cocher la ou les case(s) correspondante(s)
  (2) Faire précéder de la mention « lu et approuvé ».

COMMUNES

SEMAINES	du 08 au 12	Du 15 au 19	Du 22 au 26
Pour 1 entant	75.00€	75.00€	75.00€
Pour 2 entants	150.00€	150.00€	150.00€
Pour 3 entants	225.00€	225.00€	225.00€

A ces tarifs viennent se déduire les participations C.A.F. et ou Comité d'entreprise.

### REGLEMENT

Il se fera en Mairie. Les semaines fréquentées seront à régler dès le début du centre. Le paiement ne sera encaissé qu'une fois les semaines effectuées par l'enfant.

Heures d'ouverture du centre de 8 h 30 à 17 h 15.

En dehors de ces heures, les enfants seront admis en garderie.

#### **ABSENCE**

Les journées seront défalquées uniquement sur présentation d'un certificat médical En cas d'absence exceptionnelle au cours de la journée, les parents signeront une fiche de décharge de responsabilité. Merci de prévenir en cas d'absence.

GARDERIE (toute garderie "entamée" donnera lieu à un paiement).

Horaires : Le matin de 7 h 00 à 8 h 30 - Le soir de 17 h 15 à 18 h 15

La présence : 2,90 €. -

#### COULEUR BONNET DE BAIN

Pour les grands de 9 à 11 ans : **NOIR** Pour les petits de 3.5 ans à 5 ans : BLEU

Pour les moyens de 6 à 8 ans : VERT

## FICHE SANITAIRE DE LIAISON

A rendre dûment remplie, sous peine de refus d'inscription.

#### **HABILLEMENT**

Prévoir : K-Way, baskets, chapeau de soleil, maillot et bonnet de bain, crème solaire, serviette de table et gourde. Le tout marqué au nom de l'enfant.

Pas de bijoux. La commune décline toutes responsabilité en cas de perte ou de vol.

### **SORTIES EN VELO**

Veiller au bon état de marche du vélo (en particulier les freins). Casque obligatoire.